

REGLEMENT

Ce tournoi, homologué par la F.F.B.S.Q. C N Bowling, est ouvert à tous les joueuses et joueurs en règle avec celle-ci.

Les règlements fédéraux en vigueur seront appliqués.

Il est ouvert aux 12 premières équipes de 5 inscrites avec confirmation impérative par chèque à l'ordre de « l'Ecole de Bowling Avernès Moulins ». **L'ouverture des inscriptions à lieu dès maintenant.** Toute équipe non confirmée par chèque dans un délai de 8 jours à partir de la date d'inscription ne sera pas enregistrée et ne pourra pas jouer même si elle se présente à son tour. Un remplaçant sera autorisé.

Tous litiges ou contestations seront tranchés par l'arbitre fédéral et/ou le responsable du tournoi. Le montant des engagements est fixé à 300 € par équipe.

HANDICAP

Le tournoi se jouera handicap. Le handicap sera calculé individuellement sur la base de 70 % de la différence à 220 limité à 70. (référence, dernier listing publié)

COMPETITION

Chaque équipe effectuera 11 lignes en PETERSEN.
Bonus de 100 par match gagné, bonus 50 pour égalité.
L'attribution des pistes se fera par l'organisateur.

HORAIRES (boules d'essai 15 mn avant le tour)

Samedi 24 juin 2017 10 h à 13 h 3 lignes
 14 h 30 à 17 h 30 3 lignes

Dimanche 25 juin 2017 10 h à 13 h 3 lignes
 15h à 17h 2 lignes

Reconditionnement à tous les tours

REMISE DES PRIX DIMANCHE 25 juin 2017 vers 17h15

BILAN FINANCIER

RECETTES		DEPENSES	
12 équipes (12 x 300 €) bowling	3 600.00 € 362.00 €	Lignages (660 x 3,20 €) Arbitrage Organisation Homologation (660x 0.12 €) Indemnités garanties	2 112 € 84.00 € 186.8 € 79.20 € 1 500.00 €
TOTAL	3 962.00 €	TOTAL	3 962.00 €

RECOMPENSES

1^{er} : 700 € + Coupe
2^{ème} : 500 €
3^{ème} : 300 €

Une bouteille de Champagne à gagner à la meilleure équipe sur chaque match play.



ENJOY BOWLING D'AVERNES - MOULINS
Chemin des Maisons neuves
03000 AVERNES

Renseignements et inscriptions uniquement auprès de Tony CHAPUS :
Tonyvanbowl@aol.com ou 06.89.99.34.13